

**LES CLOCHES DE S'BONIFACE.**

*Colligite fragmenta ne pereant.*  
Joan VI. 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface  
 Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg  
 Publiées à Saint-Boniface, Man.

Joseph TURNER, Prés.

J.-R. TURNER, Vice-Prés.

Harold TURNER, Sec.-Trés.

THE  
**STANDARD PLUMBING AND HEATING  
COMPANY, LIMITED**

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation  
Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz,  
de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix sur demande

Téléphone 21 437 -- Résidence 47 890

290-292, Ave Graham, Ed. Columbus

Winnipeg

**The Cusson Lumber Company, Limited**

MARCHANDS DE TOUTES SORTES DE MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION

Dépositaires des fameux produits de peinture,  
vernis, etc., marque "VILLE CATHEDRALE"  
Dessinateurs et fabricants d'AMEUBLEMENTS  
D'EGLISES.

Angle Des Meurons et Provencher

Saint-Boniface

**The JOBIN MARRIN CO.,**  
Limited

EPICIERI EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents  
spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits  
Charbonneau. Attention spéciale donnée aux corres-  
pondances françaises.

Magasin et Bureaux—

158 EST, rue MARKET

WINNIPEG

## La bonne voie...

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages: il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la—

### **BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

Capital versé et réserve - - \$ 11,000,000  
Actif - - - - - \$148,702,000

**Succursale de St-Boniface**

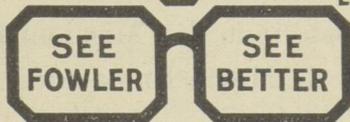
**J.-H.-N. Léveillé, gérant**

*Notre personnel est à vos ordres.*

**LUNETTES**

**PLUMES-RESERVOIRS**

**FOWLER OPTICAL CO.  
LTD.**



**294 CARLTON ST.  
NEXT TO FREE PRESS**

**KODAKS**

**TEL.: 26 411**

**VOUS TROUVEREZ  
AU MAGASIN**



# ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: **La Bonne marchandise à un prix raisonnable.**

Poêles, Ustensiles de cuisine émaillés; Argenterie, Couverture; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Téléphone: 84 620

ANGLE MAIN & BANNATYNE

WINNIPEG

# LE JUNIORAT

Saint-Boniface, Man.

---

Collège apostolique des Missionnaires Oblats  
de Marie Immaculée

---

*Pour tous renseignements adressez-vous au*

**REVEREND PERE SUPERIEUR**

122 avenue Provencher

Saint-Boniface, Man.

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVII

OCTOBRE 1928

No 10

SOMMAIRE:—Les invasions du monde dans le peuple chrétien — A leur mémoire — Le dimanche des missions — Mgr Lamarche — La culture du sol — Mgr Taché à Lestock, Sask. — Les Rédemptoristes en Indochine — Le Vicariat du Mackenzie — Le collège des Jésuites d'Edmonton — Au sujet de l'oraison du Saint Sacrement à réciter durant la messe — M. le chanoine J.-A. Beaudry — Noces d'argent sacerdotales — Le Père Louis Leboeuf, S. J. — Mes Missions — Nouveau collège — La paroisse de Lisieux, Sask. — Lettre du Manitoba — Les religieuses indigènes et la vie contemplative — Ding! Dang! Dong! — R. I. P. à

## LES INVASIONS DU MONDE

### DANS LE PEUPLE CHRETIEN

#### Une allocution du Saint-Père

*En la fête de l'Assomption, le Saint-Père a ordonné la lecture des décrets reconnaissant l'héroïcité des vertus du vénérable Conrad de Parzham, Frère convers Capucin, et de la vénérable Paule Frassinetti, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Sainte-Dorothee. Citons les graves leçons que le Saint-Père a tirées pour les fidèles, hommes et femmes, de l'héroïsme des deux vénérables.*

Que voyons-nous aujourd'hui? ajouta Sa Sainteté. Le monde, ce monde pour lequel — parole que l'on ne se rappelle et ne répète qu'avec effroi — Jésus n'a pas voulu prier "pro mundo non rogo", lui qui a pourtant su trouver une prière même pour ses bourreaux au moment même où ils le crucifiaient, le monde a toujours été tel que le vit l'Apôtre: "Tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie", sensualité, avarice, orgueil.

Le monde a toujours été asservi au mal: "mundus totus in maligno positus est"; le monde a toujours été ainsi, il a toujours été ainsi, dans certaines régions où n'atteignait pas la prière de Jésus. Mais il y a des époques où la mondanité dépasse les frontières de ce qui est le monde par excellence, et où elle déborde, envahit et contamine aussi ceux qui ne veulent pas, qui ne voudraient pas être du monde, afin de ne pas tomber sous l'anathème de Jésus; ils ne sont pas du monde, mais ils s'en approchent beaucoup et même trop, ils subissent son influence et s'imprègnent de son esprit.

### Les hommes séduits par la richesse

Hélas ! les hommes cèdent aux vives séductions de la richesse ; ils veulent la posséder pour jouir et pour dominer. Terrible séduction et beaucoup, beaucoup trop s'y livrent. C'est un phénomène que l'on peut noter aussi en d'autres périodes de l'histoire ; mais pour peu que l'on observe le spectacle qui nous entoure et qui est à la portée de notre regard, on le voit se manifester avec une particulière intensité à notre époque par l'universelle convoitise des biens terrestres qui dresse nos contemporains, homme contre homme, classe contre classe, peuple contre peuple ; la nature des biens matériels entraîne d'ailleurs ce résultat fatal que plus l'un en acquiert, moins les autres en possèdent : "inde irae." Et la course effrénée au plaisir, la tendance à dominer, à commander, à surpasser ! Combien est opportun l'exemple de ce bon, pieux, humble et généreux Frère convers, le vénérable Conrad de Parzham qui renonce à tout — et vraiment il avait à quoi renoncer, — se cache dans l'humilité et s'assujettit à une vie de mortification, à la rigueur de la vie religieuse, de la vie du Capucin. Quel contraste, quel édifiant exemple, quel sujet de méditation ! C'est ainsi vraiment que l'on attire sur soi les complaisances de Dieu, que l'on obtient le bonheur et la gloire du paradis. Et nous, ajouta le Saint-Père, que faisons-nous ? Comment s'écoule notre vie ? Comment jugeons-nous tout cet étalage de richesses, de plaisirs, de réjouissances, d'ambitions, d'insolence et d'orgueil que reflète le monde ?

### La femme fascinée par la vanité

D'autre part, nous contemplons une situation en tout semblable du sexe féminin. Quel pénible spectacle il faut subir, même de loin, oui, vraiment subir ! Quelle tristesse de voir la femme comme en quête et toujours occupée à la mise en oeuvre de moyens pour arriver finalement à la destruction complète de sa propre personne et de ce qui est son caractère le plus exquis, à la destruction (non pas au rejet), à la destruction (on la croirait inconsciente, tant elle est totale) de ce qui est son ornement naturel ! Quelle tristesse de la voir attentive à effacer ces lignes délicates tracées en elle par la main de Dieu ! Et dans quel but ? Pour détruire tout ce qui lui donne une si haute noblesse, pour effacer tous ses dons les plus caractéristiques, dons de Dieu et de la nature qu'elle ne pourra jamais supprimer ; pour tout perdre en un mot et ne rien acquérir.

Cela même n'est d'ailleurs pas une absolue nouveauté. En d'autres temps, on connut les mêmes déplorables excès. Mais rarement, pour autant que l'histoire en garde le souvenir, il en fut comme de nos jours. C'est ce qui impressionne vivement

tous les esprits observateurs. Elles font pitié, certes, toutes ces âmes qui, hélas ! appartiennent à ce monde, à cette région dont Jésus a parlé d'une manière si terrible ! Mais si elles étaient seules, la chose se comprendrait. Malheureusement, il en est de même pour tant d'autres âmes qui ne veulent pas être considérées comme étant du monde, qui s'offenseraient de ce titre, qui veulent et prétendent être et se dire chrétiennes, catholiques (le catholicisme étant la plus haute et la complète expression du christianisme), qui veulent conserver leur foi catholique, qui veulent entrer dans l'église et s'approcher de la Table sainte, oubliant qu'elles entrent dans la maison de Dieu, du Saint des saints et s'approchent de l'autel où les anges mêmes dans leur pureté parfaite adorent avec tremblement.

Il est une parole de l'Esprit-Saint qui ne justifie pas, mais qui explique ce spectacle, autre parole pleine d'effroi : "Le charme de la futilité obscurcit le bien et elle pervertit un esprit sans malice." Il y a dans la vanité une puissance de fascination qui obscurcit l'idée du bien et fourvoie même les âmes pures. Cela est très vrai, et c'est ce dont se plaignent sans cesse même ceux qui ne se mettent pas précisément à l'école de Marie et des saints. Il est souverainement douloureux de voir que devant ces embûches, devant cet enchantement de la vanité, ce n'est pas seulement une nombreuse jeunesse qui cède, mais encore tant d'épouses, tant de mères, tant de femmes qui, dans la famille et dans la société, devraient être des modèles de vie chrétienne.

### Le vrai féminisme

Combien était opportun, après tant d'autres exemples, celui de la vénérable Paule Frassinetti ! Voilà une femme, une vraie femme, dominée par l'idée d'un saint et glorieux féminisme, le féminisme vénérable et antique comme l'Eglise et que l'Eglise a toujours soutenu et honoré. Que veulent les femmes modernes, les féministes ? A les entendre, elles veulent se suffire à elles-mêmes, s'ouvrir leur voie propre, ne pas dépendre de l'égoïsme, du patronage des hommes, se créer un champ propre d'activité ? Eh bien ! qu'a fait l'Eglise en encourageant la vie religieuse et la consécration de tant de vies généreuses aux multiples oeuvres de charité, d'éducation, d'assistance et d'évangélisation, d'apostolat du bien sous toutes les formes ? Voilà tout un vrai et saint féminisme, depuis les premières formes de vie religieuse jusqu'à ces dernières dont nous voyons dans la vénérable Frassinetti un magnifique exemplaire. Voilà un féminisme véritable, glorieux et méritoire.

Que sont les religieuses de tout temps et des divers Ordres, sinon des femmes qui voulurent se suffire à elles-mêmes, dans le respect de toutes les lois respectables et qui voulurent

travailler dans le domaine choisi et voulu par elles ? Vraiment, on ne voit là que l'émancipation, l'élévation, la consécration de la femme et toute l'Eglise l'a toujours honoré et favorisé pour la gloire du peuple chrétien. Elle a tellement respecté ce saint féminisme qu'elle dit aux évêques eux-mêmes : "Suivez d'un regard vigilant la vie de ces religieuses, mais ne vous immiscez pas dans cette organisation et cette activité qu'elles ont choisies dans leur aspiration vers Dieu et avec l'approbation de l'Eglise qui l'a consacrée par sa sanction."



### A LEUR MEMOIRE

Samedi, le 11 août dernier, se déroulait sur la colline de Saint-Albert une cérémonie extrêmement touchante. A la sortie d'une messe solennelle de requiem pour leurs frères défunts, trente-deux Pères Oblats, suivant les exercices de la seconde retraite de leur communauté sous la direction du R. P. Lewis, O. M. I., s'acheminaient en procession vers leur cimetière de famille, où déjà 42 croix de marbre blanc indiquent par quelles mains les sillons apostoliques de l'Alberta ont été fécondés.

A mesure que les circonstances le permettent, les restes mortels des Pères et des Frères coadjuteurs, tombés au poste du devoir et enterrés dans leurs missions respectives, sont ramenés à ce coin de terre béni de Saint-Albert où se reconstitue à deux pas de la première cathédrale, sous le geste auguste de la croix, la grande famille des premiers hérauts de l'Eglise. Plusieurs manquent encore au rendez-vous, mais la piété filiale bat fort au coeur de leurs successeurs et le saint Mgr Grandin, O. M. I., ne sera content que lorsque la bonne terre albertaine lui aura rendu tous les siens et que se sera reformée autour de son sépulcre la vaillante couronne de ses collègues dans l'apostolat.

Cette fois, au bord d'une tombe fraîchement ouverte, était posée une boîte de bois de trois pieds de longueur environ. Un peu de peinture bleue était son seul ornement; quatre poignées de fer servaient à la porter. Etait-ce un cercueil ? Etait-ce un trésor que l'on allait enfouir ? C'était les deux à la fois. Cercueil, elle renfermait quelques ossements : trésor, elle contenait ce que le feu et le temps n'ont pu consumer de deux martyrs du Christ, les RR. PP. Fafard et Marchand, O. M. I., massacrés en 1885 par les Indiens au Lac la Grenouille. Unis pendant la vie par le même ministère, unis dans la mort par le même martyre, ils restent unis, confondus dans la même tombe où quelques jours après l'incendie de leur église des mains pieuses avaient recueilli leurs restes calcinés.

U. LANGLOIS, O. M. I.

## LE DIMANCHE DES MISSIONS

Comme S. G. Mgr l'Archevêque l'a réglé dans une circulaire du 1er octobre l'an dernier, conformément aux demandes du Conseil Supérieur Général de la Propagation de la Foi au Saint-Père, l'avant-dernier dimanche d'octobre doit être une Journée de prières et de propagande pour les Missions.

En ce dimanche, à toutes les messes, on doit ajouter comme collecte "imperata pro re gravi" l'oraison "Pro Propagatione Fidei."

Sans exclure absolument d'autres prédications, on demande qu'en ce dimanche la prédication traite des Missions, avec mention spéciale de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et invitation aux fidèles de s'y agréger.

Une indulgence plénière, applicable aux défunts, est accordée à tous ceux qui ce dimanche communient et prient pour la conversion des infidèles.



### MGR LAMARCHE

(De la "Semaine Religieuse" de Montréal)

Mgr Lamarche est appelé à la direction d'un grand diocèse à une heure extrêmement importante. Les développements industriels de la région de Chicoutimi vont faire surgir un grand nombre de problèmes. C'est peut-être la partie de la province dont on se préoccupe le plus actuellement. La tâche confiée à ses soins est considérable et multiple.

Mgr Lamarche sera à la hauteur de la situation. Une grande distinction, une belle culture intellectuelle, une longue expérience des hommes, des états de services dans des milieux différents et délicats, une grande bonté de coeur, une vertu éprouvée, voilà ce qu'il met à la disposition de l'église de Chicoutimi.

C'est la garantie assurée d'un épiscopat fructueux devant Dieu et devant les hommes.



### LA CULTURE DU SOL

La culture du sol s'impose à notre énergie avant toute autre source de richesse. Pour la survivance de notre peuple, rien ne vaut, rien ne vaudra jamais des milliers de paroisses où la classe paysanne, vivant dans la paix de ses champs, soutenue par l'armature du catholicisme, maîtresse de ses rouages administratifs; de son régime municipal et scolaire, demeure à l'abri de l'assimilation et des moeurs déformantes des villes.

Antonio PERRAULT.

### MGR TACHE A LESTOCK, SASK.

Dans une lettre adressée à sa mère le 31 août 1864, Mgr Alexandre Taché, O. M. I., lui fit connaître que, parti de Saint-Boniface, dans un de ses voyages apostoliques pour l'Île-à-la-Crosse, il passa par Saint-Laurent, Manitoba, se dirigea vers Lac Qu'Appelle, aujourd'hui Lebret, et arriva à la Montagne-du-Tondre, Lestock, Sask., le dimanche, 28 août 1864. Le lendemain, lundi 29 août, il y célébra la Sainte Messe et distribua la Sainte Communion à quelques fidèles de l'endroit. Ce fut la première messe célébrée à la Montagne-du-Tondre.

Aujourd'hui une école pensionnat pour les Indiens de la région (70 enfants) et une paroisse pour les blancs fleurissent et prospèrent sur le territoire même où le grand archevêque offrit pour la première fois le Saint Sacrifice de la messe, — tout comme fleurissent et prospèrent à Lebret une belle paroisse, un sanctuaire de pèlerinage au Sacré Coeur, un magnifique scolasticat et la plus importante école industrielle de tout l'Ouest pour les Indiens, — ainsi qu'à Saint-Laurent du Manitoba une jolie paroisse et un noviciat.

Sous les pas de l'archevêque vénéré et de l'illustre pionnier de l'Évangile, qui fut pour ainsi dire l'organisateur de l'Église de l'Ouest, la divine Providence s'est plu à faire surgir comme par enchantement ces oeuvres florissantes d'apostolat, toutes confiées au zèle et à la direction des Oblats de Marie Immaculée, frères en religion de Mgr Taché, avec la collaboration de religieuses dévouées, particulièrement des Rév. Soeurs Grises.

Mercredi, 28 août dernier, — 64 ans après cet heureux événement, — une grand'messe solennelle d'action de grâces fut célébrée à l'École indienne de Notre-Dame-de-l'Espérance de Lestock pour commémorer ce joyeux anniversaire, — cérémonie qui se renouvellera chaque année en souvenir de cette grande date historique, glorieux prélude de grâces signalées et de célestes bénédictions pour les fidèles de la région.



### LES REDEMPTORISTES EN INDOCHINE

Les Rédemptoristes canadiens de l'Indochine ont acquis récemment une propriété dans la banlieue de Hanoï, capitale du Tonkin. Elle sera le siège de la deuxième fondation des fils de Saint Alphonse dans leur champ d'apostolat asiatique. Les RR. PP. Dionne et Couture, ci-devant les hôtes de Mgr le Vicaire Apostolique de Phat-Diem, seront les fondateurs de ce couvent. Le R. P. Gérard Michaud s'est embarqué à Vancouver le 27 septembre pour aller les rejoindre. Il était accompagné du Frère convers Irénée Baillargeon.

## LE VICARIAT DU MACKENZIE

### Lettre de S. G. Mgr Breynat à la "Revue Apostolique" de Lyon

Par Bref de S. S. le Pape Pie XI, en date du 15 mars 1927, les limites de l'immense Vicariat du Mackenzie ont encore été considérablement étendues. Toute la partie de l'ancien Vicariat de l'Athabaska, située à l'Est du 113e degré de longitude et au nord du 55e degré de latitude a été détachée du Vicariat de Grouard, comme on l'appelle aujourd'hui, et annexée au Vicariat du Mackenzie. Tel qu'il est constitué à présent, notre Vicariat s'étend donc du 55e degré de latitude jusqu'au Pôle Nord et du 102e degré de longitude à l'Est au 135e degré de longitude à l'Ouest, comprenant ainsi la plus grande partie des territoires du Nord-Ouest et les parties les plus septentrionales des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La superficie de cet énorme territoire a été évaluée par M. Blanchet, un des géologues qui connaissent le mieux ces contrées, à environ 960,000 km. carrés, sans compter les îles encore inexplorées de l'Océan Arctique.

Un fleuve immense, l'Athabaska-Mackenzie, traverse le Vicariat dans toute sa longueur, du Sud au Nord, du Fort Mac-Murray aux rivages de l'Océan Arctique, soit une distance de 2,720 km. Ce fleuve traverse deux lacs étendus qui pourraient rivaliser avec les plus grands lacs du Canada, le Lac Athabaska et le Grand Lac des Esclaves.

La plupart de nos Missions pour les Indiens sont situées sur les bords de ces lacs et du fleuve Mackenzie; quelques-unes seulement sont établies sur leurs affluents, comme la rivière Liard et le Grand Lac de l'Ours. Car les grandes voies de communication à travers le Vicariat sont constituées par les rivières et les lacs, les parties les plus éloignées du pays n'étant accessibles que par les pistes étroites et marécageuses des Indiens.

En dépit de tous les efforts de l'Eglise anglicane pour amener au protestantisme les indigènes de ces régions du Nord, les tribus indiennes se sont montrées fortement attachées à la religion catholique. Les plus importantes tribus qui subsistent encore sont : les Cris, les Chipewyans, les Mangeurs de Caribous, les Couteaux Jaunes, les Plats-Côtés-de-Chiens, les Castors, les Esclaves, les Peaux-de-Lièvres et les Loucheux.

D'après le dernier recensement, la population indienne du Vicariat, qui s'élève à 5,000 âmes, est presque entièrement catholique. Voici le chiffre exact des catholiques et des protestants dans les différents forts ou villages du Vicariat :

A MacMurray, MacKay, Fond-du-Lac, Fort Chipewyan,

Fitzgerald, Fort Smith, Fort Résolution, Fort Rae, Fort de la Providence, Wrigley, Liard, Lac de l'Ours et Fort de Bonne-Espérance tous les Indiens sont catholiques et il n'y a pas un seul protestant. A Rivière-au-Foin, 82 Indiens sont catholiques et 50 protestants; au Fort Simpson, il y a 270 catholiques et 80 protestants; au Fort Norman, 350 Indiens sont catholiques et 50 protestants; à MacPherson, tous les Indiens qui appartiennent à la tribu des Loucheux sont protestants; pour ne pas subir l'influence de leurs congénères, les Loucheux catholiques se sont établis au fort de la Petite Rivière Rouge Arctique, c'est la chrétienté la plus fervente de tout le Vicariat.

Outre les Indiens proprement dits, il se trouve dans tous nos forts ou villages un certain nombre de familles métisses.

Aux forts Chipewyan et Simpson, les métis, qui sont d'origine écossaise, sont protestants, mais la plupart des autres métis, qui sont de race canadienne, sont très attachés à la foi catholique; on n'en cite aucun qui se soit fait protestant; par contre, plusieurs métis anglicans sont devenus catholiques.

Il faut remarquer que les catholiques de mon Vicariat ne sont pas catholiques de nom seulement, mais tous pratiquants et s'acquittent fidèlement de tous leurs devoirs religieux. Pour une population de 6,069 catholiques, disséminés sur une étendue de plus de 960,000 km. carrés, nous avons eu, l'année dernière, 20,950 confessions et 85,367 communions. Ces chiffres sont une preuve éloquente de la foi et de la piété de nos chrétiens.

Il est plus difficile de donner des renseignements exacts sur les tribus Esquimaudes qui errent le long des côtes ou parmi les îles de l'Océan Glacial et la partie Est du continent appelée Barren Land, la Terre Stérile. Le nombre des Esquimaux qui se trouvent dans le Vicariat du Mackenzie peut être évalué à 1,800 ou 2,000 païens pour la plupart, mais quelques-uns ont dû entendre parler de la religion chrétienne dans leurs rapports fréquents avec les trappeurs et les commerçants.

Il n'est guère possible de dire combien d'Esquimaux sont entrés dans l'Eglise anglicane qui a envoyé plusieurs de ses missionnaires sur les côtes de l'Océan Glacial.

Nous savons seulement que plusieurs familles esquimaudes venues de l'Alaska faisaient alors partie de l'Eglise presbytérienne. Au cours d'un voyage sur les côtes arctiques, un de nos missionnaires, le R. P. Fallaize, O. M. I., a rencontré quelques-unes de ces familles nomades qui avaient été instruites dans la foi catholique par les Pères Jésuites de l'Alaska.

Après plusieurs tentatives d'évangélisation qui avaient coûté la vie à trois de nos meilleurs missionnaires, nous avons été obligés d'abandonner pour quelque temps les Missions esquimaudes.

Comptant sur les secours tout puissants de la divine Providence et l'esprit de sacrifice de jeunes missionnaires nouvellement arrivés, nous sommes prêts à reprendre cette oeuvre si difficile. Nous comptons aussi sur les prières et les généreuses offrandes de vos lecteurs pour nous aider à porter la lumière de l'Évangile jusqu'aux confins les plus reculés de la terre habitée. C'est le désir exprimé par Notre Saint Père le Pape Pie XI, dans la lettre autographe que Sa Sainteté a daigné m'envoyer à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de ma consécration épiscopale. Pour nous, ce désir est un ordre; aidez-nous à l'accomplir.

\* \* \*

Nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle, ajoute la Revue, cette grave décision est prise et même en voie d'exécution. Le R. P. Fallaize nous l'écrit à la date du 12 mai : "Je vais partir avec un Frère pour faire une fondation à l'embouchure de la Rivière au Cuivre, à 1,200 kilomètres environ de Herschell, à l'Est. Quand vous recevrez cette lettre, je voguerai sur la Mer Arctique; faites redoubler de prières pour que Dieu me donne les grâces d'état nécessaires pour cette grosse entreprise."



### LE COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

*Extrait du discours du R. P. Joseph Béliveau, le nouveau recteur du collège d'Edmonton, prononcé à l'hôtel Macdonald lors du passage des excursionnistes de l'Université de Montréal et devant les délégués de l'A. C. F. A.*

Il fait plaisir à un fils de revoir sa mère. Or la province de Québec c'est notre mère : elle est le berceau de notre civilisation, et plus, c'est elle qui, dans un élan de charité et de patriotisme, a irradié de ses rayons chauds et vivificateurs ces plaines de l'Ouest.

Les Pères Oblats ont repris au milieu du siècle dernier les travaux apostoliques des missionnaires Jésuites. Ceux-ci, vers le nord et vers l'ouest, étaient parvenus jusqu'au lac des Bois, aux portes mêmes du Manitoba, à la Baie d'Hudson.

Les Pères Oblats ont continué l'oeuvre de pénétration catholique. Ils ont évangélisé tout le nord et tout l'ouest canadien au prix de quels travaux, de quelles épreuves, l'histoire le dira magnifiquement.

Ce sont eux les Pères Oblats qui, après avoir ouvert le nord-ouest à la civilisation, ont demandé aux Jésuites de devenir leurs auxiliaires.

La fondation d'Edmonton commence sous des auspices modestes : cependant, encore cette fois, l'on peut dire que les Oblats, après avoir été à la peine, ont appelé les Jésuites au mo-

ment de la moisson; on ne saurait être plus généreux.

J'ai dit que nous avons été demandés par tous les éléments de la population; je puis ajouter que nous avons été accueillis avec affection par tous, par les Pères Oblats, dont la bienveillance s'est traduite par des services signalés et dont l'importance était capitale, nous avons été reçus par le clergé séculier avec enthousiasme et cet enthousiasme ne s'est pas contenu dans de simples paroles, mais des actes ont prouvé la sincérité des prêtres du diocèse.

Un dernier fait : il semble que non seulement la population catholique s'est montrée sympathique mais encore que la population protestante a tenu à donner, dans la mesure permise par les circonstances, son concours effectif.

La principale preuve de ce que j'avance se trouve dans le fait que la législature de l'Alberta a accordé au collègue d'Edmonton la reconnaissance civile; bien plus, elle a accordé une charte aux Jésuites de l'Alberta, leur garantissant une existence légale, d'après les constitutions de l'Ordre.

Cet acte place la Compagnie de Jésus dans une position légale très forte : seule, la catholique province de Québec s'est montrée aussi généreuse. L'Acte de l'Alberta est d'autant plus honorable que les autres provinces n'ont encore rien fait dans ce sens.

Le religieux à qui la Compagnie de Jésus avait remis la lourde tâche de lancer cette institution fut le R. P. Théophile Hudon. Ceux qui ont joui de son intimité ont gardé de ce religieux si jovial, même taquin, le meilleur des souvenirs. Ils savent le travail qu'il a dû s'imposer avant de jeter les fondements du collège.

Le P. F.-X. Bellavance, maintenant Provincial du Canada, lui succéda le 10 avril 1916. Il arriva au moment de la débâcle financière. Il fallait son courage, son grand calme, dont il ne se départit jamais, pour affronter pareille tâche. Il eut à ses côtés un Canadien de vieille souche, qui connaissait la valeur d'un sou : le P. Guillaume Lebel. Ce dernier n'eut pas le don de plaire à tout le monde, mais il ne mérita pas moins les félicitations de son Général qui lui décerna l'éloge peu banal de "sauveur du collègue."

Le P. d'Orsonnens succéda au P. Bellavance le 20 juillet 1922. Ancien Socius du P. Provincial, c'est-à-dire son conseiller le plus assidu, il était tout désigné pour succéder au P. Bellavance.

C'est donc à ces hommes si méritants que le T. R. P. Général m'ordonne de succéder. Dans la Compagnie, vous le savez, on ne nous consulte pas, surtout s'il s'agit de nous mettre

supérieur. N'était-ce le secours d'en-Haut que j'attends parce que j'obéis, je me sentirais écrasé, mais je sais que le bon Dieu peut encore avec un instrument indigne y trouver sa gloire. C'est sous ces auspices que j'inaugure mon rectorat, comptant aussi beaucoup sur la collaboration des Pères et Frères, et sur celle de tous les amis du collège.

Mesdames et messieurs, je vous esquisserai l'oeuvre du collège; ceux qui ont vécu ici, qui se sont intéressés au collège savent les épreuves qui ont assailli cette institution après le krack financier.

Il fallait la souffrance pour montrer que le doigt de Dieu est avec nous. Si après avoir connu les angoisses d'un début honorable, la Providence a permis que notre oeuvre se poursuive, nous pouvons être assurés de sa protection spéciale pour l'avenir.

Messieurs de l'Université de Montréal, en visitant notre collège, vous n'y avez pas rencontré de salles spacieuses. Le présent collègue ne devait être que temporaire. Les circonstances nous ont forcé à le garder permanent, du moins pour quelques années encore.

Si parmi nos distingués visiteurs ou visiteuses l'on a l'impression que nous devrions être beaucoup plus grandement, nous partagerons leur avis, et si quelqu'un avait l'inspiration de nous aider à améliorer notre situation nous croirions que l'Esprit-Saint l'a inspiré. Vous allez retourner dans la métropole, nous vous prions de nous faire bonne presse. Recommandez l'oeuvre du collège.

Je crois, et vous le croyez, j'en suis sûr, qu'un acte de charité envers une institution comme la nôtre ne restera pas sans récompense. Merci.

✠

### AU SUJET DE L'ORAISON DU SAINT SACREMENT A RECITER DURANT LA MESSE (1)

La Sacrée Congrégation des Rites a eu à résoudre les doutes suivants :

I. — Est-ce que l'oraison du S. Sacrement, en dehors du temps des Quarante-Heures, doit être dite à chaque messe qui est célébrée à l'autel où le S. Sacrement, immédiatement après cette messe, est exposé pour une cause publique, pourvu que la messe ou une commémoration concurrente à cette messe ne soit pas du même mystère du Seigneur ?

II. — Est-ce que la dite oraison à cette messe, même aux fêtes les plus solennelles de l'Eglise universelle, doit toujours

(1) "Acta Ap. Sedis", mars 1928, p. 90.

être récitée sous une autre conclusion, après les oraisons prescrites par les rubriques et avant les collectes commandées par l'Ordinaire du lieu ?

III. — En dehors du temps des Quarante-Heures, lorsque l'exposition et l'adoration du S. Sacrement pour une cause publique durent pendant quelque temps, en dehors d'une autre fonction sacrée, est-ce que, à toutes les messes, soit chantées, soit lues, on doit ajouter l'oraison du S. Sacrement même en l'occurrence des fêtes les plus solennelles de l'Eglise universelle, pourvu que la messe ou commémoration à cette messe ne soit pas du même mystère du Seigneur, et excepté aux messes qui sont célébrées le jour de la Commémoration des Morts ?

Et la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir entendu le suffrage de la Commission spéciale, a répondu :

“Affirmativement” en tout, selon l'esprit du décret “Romana” ou “l'Instruction au sujet des messes pendant les Quarante-Heures”, du 27 avril 1927 (2). Mais si l'oraison du S. Sacrement tient lieu de la messe votive empêchée du S. Sacrement, concédée par Indult apostolique ou prescrite par l'Ordinaire du lieu pour cause grave et publique, on doit dire cette oraison sous une conclusion unique avec l'oraison de la messe. (Le 11 janvier 1928).

### Remarques de la “Semaine Religieuse” de Québec

Le présent décret soumet l'exposition du S. Sacrement faite pour une cause publique aux prescriptions édictées pour l'exposition des Quarante-Heures par le décret du 27 avril 1927. Ces nouvelles règles concerneront pratiquement toutes les expositions solennelles du S. Sacrement, puisque, d'après le Code (can. 1274, 1), cette exposition ne peut se faire (à part les cas prévus par le droit), avec la permission de l'Ordinaire, que pour une cause juste et grave, surtout d'intérêt public.

I. — L'oraison du S. Sacrement se dira donc maintenant à chaque messe soit solennelle ou chantée, soit privée ou lue, qui est célébrée à l'autel où le S. Sacrement, immédiatement après la messe (3), est exposé pour une cause publique, mais non là où cette exposition aurait lieu, par coutume, pour une cause pri-

(2) Cf. “Les Cloches” d'août 1927, p. 169.

(3) Si l'exposition du S. Sacrement, en dehors des Quarante-Heures et de la Fête-Dieu, se fait immédiatement après la messe, il n'est pas nécessaire que l'hostie de cette exposition soit consacrée à cette messe, mais on peut se servir d'une hostie consacrée à une messe précédente. Mais l'hostie consacrée précédemment ne peut être mise dans l'ostensoir avant les ablutions (comme l'on fait aux Quarante-Heures), mais on doit attendre après le dernier évangile pour faire l'exposition. (S. C. R., 27 mai 1911, n. 4269 ad x et xi.)

vée. On devrait l'omettre aussi si la messe ou une des commémoraisons à cette messe était du même mystère identique du Seigneur (4) et, bien entendu aux messes du jour de la Commémoration des Morts.

II. — C'est uniquement, dit "l'Ami du Clergé" (12 avril 1928, p. 235), lorsque, concédée par indult apostolique ou prescrite pour une cause grave et publique par l'Ordinaire du lieu, la messe votive du S. Sacrement se trouve liturgiquement empêchée que son oraison, supposé d'ailleurs qu'elle soit admise, se joint sous une seule et même conclusion à la première oraison de la messe célébrée. (Cf. Nouv. rub. du Missel, tit. II, n. 3, et tit. V, n. 3; S. C. R., 27 avril 1927.)

"En toute autre hypothèse, quels que soient le rite ou les privilèges liturgiques de la messe célébrée, l'oraison du S. Sacrement a toujours une conclusion distincte de celle de la première oraison de cette messe; elle se place après les oraisons prescrites par les rubriques et avant les collectes qu'aurait commandées l'Ordinaire du lieu. (Cf. S. C. R., 27 avril 1927.)"

III. — Ce décret apporte une troisième modification importante aux décrets antérieurs à la récente réforme du Missel. Désormais, à toutes les messes, soit chantées, soit lues, célébrée dans une église où le S. Sacrement est actuellement exposé pour une cause publique, il faut, quels que soient le rite et la solennité de la fête occurrente, ajouter l'oraison du S. Sacrement, à moins d'identité de mystère et sauf aux messes de la Commémoration des Morts.

Mais il faut, comme le font remarques les "Ephem. Liturgicae" (mars-avril 1928, p. 100), que cette exposition pour une cause publique dure un certain temps en dehors de toute autre fonction sacrée. Cette règle liturgique ne s'appliquerait pas si le Saint Sacrement n'était exposé que quelques instants, v. g. pour un court salut après la messe.

On peut se demander, à ce propos, si la messe solennelle du deuxième jour des Quarante-Heures, quand la messe votive de la Paix sera liturgiquement empêchée, est soumise à cette rubrique? D'après l'Instruction du 27 avril 1927, il n'y a que la messe votive solennelle "pro Pace" et les messes privées célébrées dans l'église où se fait l'exposition des Quarante-Heures, qui admettent la collecte du S. Sacrement.

Nos confrères voudront bien remarquer les changements qu'apporte ce décret et ne pas oublier que les manuels de liturgie seront à corriger sur ce point.

(4) Il y a identité de mystère dans les messes ou commémoraisons de la Passion, de la Croix, du T. S. Rédempteur, du Sacré Coeur et du Précieux Sang. (S. G. R., 27 avril 1927, "Instructio", I.)

### M. LE CHANOINE J.-A. BEAUDRY

Le 23 septembre dernier M. le chanoine J.-A. Beaudry, âgé de près de 74 ans et prêtre depuis 47, a fait ses adieux à ses paroissiens de Saint-Antoine sur Richelieu. Dans sa réponse à l'adresse qui lui fut présentée, il évoqua le souvenir de Mgr Taché et de ses années de travail au Manitoba. Nous sommes heureux de reproduire cette partie :

“Vous faites allusion à ma carrière sacerdotale. J'ai eu le bonheur de servir sous l'illustre Mgr Taché, ce saint missionnaire, la gloire de notre race, l'ornement de l'épiscopat, diplomate et homme d'état qui résumait son allégeance politique : “Catholique d'abord, Canadien ensuite, je juge les hommes par leurs actes et non par leur couleur politique.”

“En 1886, il me demanda de travailler à la colonisation pour sauver les paroisses de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine contre l'envahissement des étrangers. Les préjugés contre le Manitoba étaient grands. Cependant notre travail opiniâtre fut couronné de succès.

“Lorsque vint la question des écoles et que les fanatiques, reniant leurs promesses solennelles, voulurent ruiner notre langue et notre foi, le vénérable archevêque de Saint-Boniface était épuisé par le travail et par une maladie cruelle qui le mena au tombeau. Il me prit comme son secrétaire, son confident, son procureur et son aide dans la lutte. C'est alors que l'humble petit habitant de Saint-Marc fut chargé de missions délicates auprès de l'épiscopat et des politiciens d'Ottawa et de Québec.

“Entre temps, Monseigneur me chargeait de diriger les colons, de fonder ce qui est aujourd'hui la florissante paroisse de Saint-Hyacinthe de La Salle pour protéger les paroisses de Saint-Norbert et de Sainte-Agathe sur la Rivière Rouge.

“Le jour de la bénédiction de mon église, le vénérable et saint évêque Mgr Moreau me rappelait auprès de lui et brisait tous mes projets du Manitoba. Le sacrifice pécuniaire était lourd ; mais le bonheur de servir un évêque aussi bon, aussi saint, aussi aimable que Mgr Moreau adoucissait ce sacrifice.”

Né à Saint-Marc le 15 octobre 1855, M. le chanoine Beaudry fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre en 1881, il travailla au Manitoba de 1887 à 1893, fut procureur de l'évêché de Saint-Hyacinthe de 1893 à 1911, curé de Saint-Damase de 1911 à 1913 et de Saint-Antoine depuis 1913. Il a pris sa retraite au monastère du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Nous joignons nos meilleurs vœux à ceux que lui ont exprimés ses paroissiens pour que sa retraite soit comme le beau soir de sa vie si bien remplie.

## NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

Le 27 septembre les paroissiens de Rainy River, Ont., ont célébré les noces d'argent sacerdotales de leur digne curé, M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger. Dans la soirée du 26, on a préludé à la fête par une séance dramatique et musicale. Le lendemain, à dix heures, le jubilaire a chanté une messe solennelle. C'était le jour même de l'anniversaire de son ordination, qui eut lieu dans l'église de sa paroisse natale, à Sainte-Anne des Chênes, le 27 septembre 1903.

Mgr Jubinville, P. D., curé de la cathédrale, et environ vingt-cinq confrères étaient présents à la célébration. Nous offrons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux à l'heureux jubilaire.



### LE PERE LOUIS LEBOEUF, S. J.

Le R. P. Edouard Lecompte, S. J., vient d'écrire la vie, fort intéressante, et combien active et édifiante, d'un missionnaire canadien de la brousse africaine, le R. P. Louis Leboeuf, né à Saint-Ours en 1858, élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, novice au Sault-au-Récollet, scolastique en France et en Angleterre, et missionnaire de 1894 à 1926 au Zambèse, dans la Rhodésie, possession anglaise de l'Afrique du Sud.

Ce livre contient un portrait du missionnaire, une carte des missions du Zambèse et de nombreuses illustrations.

Selon le vœu qu'exprime l'auteur dans la préface, "en ces jours, où l'Esprit de Dieu semble planer plus largement sur les âmes généreuses, la vue d'un missionnaire tel que le P. Leboeuf, aidera peut-être plus d'un jeune cœur d'apôtre à saisir dans sa voile ce souffle divin d'une nouvelle Pentecôte." Le livre édifiera tous les lecteurs, et, en révélant au Canada apostolique les héroïques labeurs d'un de ses fils si méritant, il contribuera à développer l'esprit missionnaire.



### MES MISSIONS

Calendrier-missionnaire du monde entier. Compilé et publié par le R. P. Edouard Côté, S. J., avec l'autorisation de ses supérieurs. Edité en collaboration avec M. Armand Barbeau, artiste-lithographe.

L'en-tête du calendrier porte la carte des missions du monde entier. La tablette des quantièmes, au bas, fournit les statistiques religieuses de ces mêmes missions.

Les 9 pays de missions qui entourent le planisphère cen-

tral sont divisés d'après les limites politiques et ecclésiastiques actuelles.

Chaque division est une mission ayant son nom et, à l'endroit du cercle surmonté d'une croix, le nom du centre (chef-lieu) quand il est autre que celui de la mission. Chaque mission est numérotée, et toutes les missions sont groupées sous 359 numéros.

Une feuille d'érable apparaît sur plus de 90 territoires de mission et signale la présence de missionnaires canadiens. La même feuille se retrouve par région, dans le planisphère, afin de fournir une vue d'ensemble de la position de nos missionnaires canadiens par le monde.

Ce calendrier ne présente pas seulement un document sur les missions en général et sur la position et le nombre de nos missionnaires canadiens en particulier, mais il vise surtout à susciter un mouvement général de prières en faveur des missions dans la classe écolière, dans les familles et dans les communautés religieuses. Se faire missionnaire à la suite des missionnaires en visitant une mission par jour et toutes les missions dans l'année et en leur aidant du soutien spirituel de ses mérites et de ses prières, voilà la visée de ce calendrier. La mission du jour avec ses données religieuses constitue l'objet concret et déterminé de nos prières et de nos mérites qui devront être offerts pour la prospérité de cette mission. L'offrande de la journée est transcrite à gauche, au haut de la carte.

Ce calendrier paraîtra tous les ans, avec l'indication des statistiques les plus récentes, et marquera l'année scolaire de septembre à septembre. Les statistiques de la présente année sont les dernières qu'il nous ait été donné de trouver en date de janvier 1928. Prix : 50 sous. S'adresser à "L'Action Paroissiale", 4260, rue Bordeaux, Montréal.

---

✠

## NOUVEAU COLLEGE

---

Le collège Jean-de-Brébeuf, pensionnat dirigé par les Jésuites à Montréal, a ouvert ses portes le mois dernier. On ne peut que lui souhaiter d'accomplir la même oeuvre bienfaitante que les autres collèges du pays, en particulier le collège Sainte-Marie dont il est né, de former comme eux des hommes dont s'honorent l'Eglise et la patrie. Ce dernier collège compte en effet parmi ses anciens élèves vivants, un cardinal, deux évêques, un provincial d'Ordre, un recteur d'Université, trois supérieurs de collèges classiques, deux ministres provinciaux et vingt juges, dont trois des six juges qui composent le plus haut tribunal du pays — la Cour suprême — y compris le juge en chef, administrateur du Canada en l'absence du gouverneur général.

## LA PAROISSE DE LISIEUX, SASK.

Il existe dans le diocèse de Régina une paroisse, de fondation récente, dont le nom est Lisieux et la patronne sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. M. l'abbé J.-A. Ménard en est le curé.

A la demande de S. G. Mgr l'Archevêque de Régina, le Souverain Pontife vient d'accorder de précieuses faveurs à l'église de cette paroisse :

1. Indulgence plénière à tous les fidèles, qui s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, visitent cette église le jour de la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 octobre, ou le dimanche suivant et prient aux intentions du Souverain Pontife.

2. Indulgence plénière quotidienne à tous ceux qui reçoivent la sainte communion dans la dite église et prient aux intentions du Souverain Pontife.

3. Privilège de dire la messe votive quotidienne de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, excepté les jours de fête de 1ère et de 2ème classe, les dimanches et fêtes de précepte, les fêtes, les vigiles et les octaves privilégiés.

### LETTRE DU MANITOBA (1)

(Suite et fin)

Aussi bien le pire danger des nôtres au Manitoba ne me paraît pas de ce côté. Ce système d'enseignement français est en train de se constituer de façon si vigoureuse et la population française s'habitue si bien à le considérer comme l'un de ses patrimoines naturels, qu'entreprendre de le saboter serait, pour les gouvernants, une tentative fort audacieuse, sinon périlleuse. Ils n'y songent guère, du reste. En cette province, comme un peu partout au Canada à l'heure actuelle, les esprits sont à l'apaisement, à une tolérance qui, de jour en jour, se fait plus intelligente. Oh, certes, je n'oublie point que tout ce système d'enseignement ne saurait se prévaloir de l'ombre même d'un appui légal. En 1916, la législature manitobaine a bel et bien dépouillé les Canadiens français de tout droit pratique à l'enseignement de leur langue dans les écoles. Ce qu'ils possèdent aujourd'hui, ils le doivent en premier lieu à leur ténacité constructive, puis à la tolérance gouvernementale. Il faudrait bien peu pour mettre tout en péril : un simple mot d'ordre aux inspecteurs du gouvernement, ou encore la fusion, ou ce qu'on appelle ici la "consolidation" des arrondissements scolaires, que l'on agite parfois comme une menace, ravirait aux nôtres, en beaucoup d'endroits,

(1) Cf. "Cloches" de septembre, page 207.

la gouverne de leurs écoles. Et je veux bien qu'un sursaut de fanatisme reste toujours possible, au milieu de ces populations cosmopolites qui furent travaillées, dans le passé, par le levain de si mauvaises passions. Mais au plus grand nombre, ce sursaut ne paraît guère probable d'ici longtemps; et l'on doit savoir, au surplus, qu'il se heurterait à des volontés trop aguerries pour se promettre un triomphe facile. Non, le grand péril de l'école catholique et française au Manitoba, s'il faut lui en trouver un, je le verrais plutôt dans l'absence d'école normale catholique et bilingue pour la formation de son personnel. Ce personnel reçoit actuellement sa formation dans l'École normale de l'Etat dont M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, l'un des plus vigoureux esprits du clergé manitobain, a déjà exposé dans notre Revue, le pernicieux enseignement, mélange d'athéisme et de christianisme "désossé." Je vous ai dit tout à l'heure ce qu'a tenté l'Association d'éducation pour atténuer, en quelque mesure, cet enseignement destructeur. Ce qu'elle fait et qui est, sans doute, tout ce qu'elle peut pour le moment, suffit-il à préserver de toute déformation, des intelligences féminines de 17 ou de 18 ans ? Beaucoup en doutent.

Néanmoins, il m'a paru que le grand péril des nôtres au Manitoba n'est pas le péril scolaire, mais un péril d'ordre agricole. Toute leur force, tout leur avenir, peut-on présumer, réside dans la possession du sol. Leur établissement rural garde à nos compatriotes plus et mieux qu'une haute natalité; il leur a permis de s'organiser en groupes compacts, homogènes, et de s'assurer par là la direction de leurs écoles. Leur dispersion dans les villes équivaldrait à la ruine de leurs institutions paroissiales et scolaires. Or voici qu'un flottement inquiétant se manifeste parmi ces populations rurales. La désaffection de la terre, phénomène universel, ne laisse point de travailler les fermiers du Manitoba. Les opulentes prospérités de la guerre ont poussé un trop grand nombre des nôtres vers des achats de terre téméraires, vers l'acquisition d'un outillage de ferme onéreuse, et — il fallait s'y attendre — vers les habitudes d'un luxe littéralement déréglé. Quelques-uns y ont sombré; beaucoup d'autres ne se tiennent à flot que péniblement. Pour comble, depuis cinq à six ans, les mauvaises années sont venues. La "rouille", sorte de phylloxera, vient fondre sur le blé des prairies manitobaines et le ruine en quelques nuits. L'un des spectacles les plus navrants des derniers automnes aura été de voir les fermiers livrer eux-mêmes aux flammes leurs vastes champs dévastés. Le découragement a commencé d'envahir l'âme des campagnards. Le remède serait de ne pas fonder l'unique espoir de son labeur et tout l'avenir de la ferme sur la seule culture du blé; l'élémentaire sagesse commanderait de se tourner vers

la culture mixte : industrie laitière, élevage du mouton, industries avicoles, apiculture, etc. Mais il faut compter avec l'omnipotente routine. De toutes les classes, la classe rurale est bien celle qui se meut le plus lentement, la plus réfractaire aux innovations. Puis, la culture du blé à l'état de culture unique, simplifie singulièrement l'outillage et les travaux de la ferme : avec elle point d'étables, point de porcherie, point de poulailler ; les minuscules graineries remplacent les amples granges ; les constructions de la ferme se réduisent à la maison, à une écurie et à de petites remises ou garages. Les années de bonne récolte, l'unique culture du blé assure, en outre, les six mois d'oisiveté hivernale. Dès septembre le blé est fauché, battu, transporté aux élévateurs. Alors commencent, et pour jusqu'au mois d'avril de l'année suivante, le repos, les longues vacances du fermier. C'est le temps des longs voyages et des interminables veillées d'une maison à l'autre. Pas le plus petit "train" pour retourner ces fermiers chez eux. Beaucoup, m'assure-t-on, achètent à la ville leur provision de viande, de lait, de beurre et d'œufs.

On devine les sourdes résistances qui s'opposent à l'orientation nouvelle de la vie agricole. Gâtés par de trop longues habitudes, les vieux s'arc-boutent et les jeunes aussi. Ni les uns ni les autres ne voudraient renoncer au farniente des longs hivers. Aussi est-ce là le point noir. Que la "rouille" continue de faire ses ravages, que les mauvaises années s'accumulent ou se renouvellent de temps à autre, et l'exode vers la ville ou vers la frontière, exode déjà commencé, sévira comme un fléau implacable. Il se peut, en effet, que le dégoût des ruraux pour la terre coïncide avec le développement industriel et minier de la province ; ce développement, les gouvernants du Manitoba l'augurent prochain et considérable et une longue crise agricole ne pourra, du reste, que le précipiter. Ce serait alors la débandade des nôtres. Déjà les fermiers canadiens-français du Manitoba ont perdu de leur force conquérante. Depuis quelques années ils n'avancent guère dans la conquête du sol, si même ils ne reculent, laissant des nouveaux venus, plus actifs, plus économes, enfoncer dans leurs vieilles paroisses des coins victorieux.

Par bonheur une réaction salutaire se dessine. Les esprits clairvoyants, et notamment le clergé, ont aperçu le péril. L'on a compris que l'unique culture du blé, avec la longue oisiveté qu'elle occasionne, ne pouvait en définitive, indépendamment de ses autres inconvénients, que faire une race sans énergie et sans initiative. Beaucoup de prêtres se sont mis à prêcher la croisade de la culture mixte. L'archevêque de Saint-Boniface qui fait, comme l'on sait, son métier d'évêque, s'impose d'accompagner à travers les paroisses, un conférencier agricole, afin de

donner à la parole de celui-ci plus d'autorité. Des essais fructueux de culture mixte ébranlent beaucoup de récalcitrants. Grâce à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française du Manitoba, dont presque tous les cercles fonctionnent à la campagne, une élite rurale se forme. Ici les congrès régionaux de l'A. C. J. C. deviennent de véritables congrès paroissiaux. A Saint-Pierre-Jolys, l'autre jour, j'eus l'impression d'assister à une réunion comme, assez peu souvent, il s'en tient en notre pays. J'ai vu, en effet, un congrès de jeunesse catholique siégeant en plein air, la salle publique s'étant trouvée trop petite pour la foule; autour des congressistes, tout la paroisse, hommes et femmes; puis des délégations des paroisses environnantes, quelques chefs politiques et nationaux, le clergé des alentours; et, au centre de tous, l'archevêque de Saint-Boniface suivant les discussions et s'y mêlant activement. Il y avait là tout le Manitoba français en réduction, toutes les grandes forces de notre race s'épaulant pour la solution du problème rural. Une pareille méthode d'action ne peut être qu'une splendide promesse.

Nos gens du Manitoba disposent d'ailleurs d'une autre grande force : ils sont optimistes. Ces Canadiens français tant éprouvés et tant persécutés, qui ont eu à subir les plus durs orages du fanatisme, ont gardé quand même une inaltérable confiance en leur avenir. J'oserais même écrire que leur optimisme est l'une de leurs plus manifestes caractéristiques. Les travaux des champs, la richesse opulente de leur sol, le grand air de la prairie et l'habitude des larges horizons les ont préservés de nos neurasthénies. Après les pires tempêtes, ils ont relevé le front si hardiment, puis, en moins d'un demi-siècle, ils ont vu s'accomplir sous leurs yeux de si prodigieuses transformations, qu'ils ignorent tout le vocabulaire des découragés.

Un autre moyen, et non moins sûr, de percer l'avenir, c'est d'interroger la jeune génération, celle qui demain fera passer dans les faits ce qui lui bat aujourd'hui dans la poitrine et entre les tempes. Des groupes comme les nôtres trouvent en définitive leurs grandes chances de vie, dans l'âme de quelques chefs qui ont assez d'envergure dans l'esprit pour apercevoir les problèmes urgents et assez de méthode et assez de force dans la volonté pour les résoudre. Les pionniers français du Manitoba, les premiers missionnaires du grand Ouest, puis les hommes des luttes scolaires furent, à n'en pas douter, de splendides exemples d'humanité. Ni leurs exemples ni leurs leçons ne furent perdus. Au Manitoba la langue prend vite et facilement sur les lèvres françaises un accent héroïque. De riches semences morales ont été déposées dans les âmes qui toutes ne peuvent mourir. Dans la génération des hommes de 20 à 35 ans, laïcs

et clercs, les personnalités robustes, intéressantes, ne manquent point. Sans doute, là aussi, les hommes d'oeuvre, les vrais types d'apôtres sont rares; et ces jeunes gens s'en plaignent eux-mêmes copieusement. C'est parmi eux, beaucoup plus que parmi les vieux, que l'on trouve du pessimisme, mais un pessimisme d'ambitieux et d'impatient, pessimisme essentiellement constructif qui voudrait voir à la race un goût plus solide du travail, plus d'allant, plus d'énergie, la volonté d'aspirer aux plus hauts postes dans la vie de sa province, de ne se laisser dépasser par personne, point surtout par les arrivés d'hier, dans la conquête du sol, des forces intellectuelles, des carrières économiques et professionnelles, de toutes les avenues de la puissance.

Somme toute ce coin du Manitoba est un coin de terre française qui se porte suffisamment bien. Il n'est que de considérer la cathédrale de Saint-Boniface entourée de la tombe des pionniers de la Rivière-Rouge, et l'on se dit que toute cette vie plonge ses racines dans un humus trop riche et trop fécond, pour ne pas se promettre la grande durée.

J'achèverai ici cette lettre, cher M. Perrault, si je ne veux pas lui donner des proportions incongrues. N'y voyez nullement le tableau complet de la vie française au Manitoba. N'y voyez que mes impressions, écrites à la course. Et vous aurez une chance de n'être pas trop déçu.

Bien cordialement,

Lionel GROULX, ptre.

---

✦

## LES RELIGIEUSES INDIGÈNES ET LA VIE CONTEMPLATIVE

---

Treize Carmels ont été fondés déjà en Extrême-Orient et neuf dans les autres pays de missions. Des premiers, six existent en Indo-Chine, deux en Chine, deux aux Philippines et trois aux Indes. Chacun de ces monastères comporte, avec les Carmélites européennes nécessaires pour l'établissement ou le maintien et la direction du couvent, des religieuses indigènes.

On avait pu se demander, au début des fondations — le premier Carmel fut établi en Indo-Chine, il y a soixante-cinq ans environ, par Mgr Lefebvre, vicaire apostolique de Saïgon, — ce qu'il adviendrait des postulantes indigènes, étant données et les rigueurs d'une règle très dure et les difficultés d'une vie particulièrement adonnée à la contemplation. Or, l'épreuve a été de tous points satisfaisante et l'expérience concluante. Les Soeurs indigènes se sont montrées parfaitement propres à suivre les mêmes pratiques d'austérités, à mener la même vie érémitique vouée exclusivement à la contemplation que les Carmélites d'Europe.

En veut-on un témoignage direct ? Il suffit de citer à cet égard une lettre de la R. M. prieure du Carmel de Hué, au sujet des religieuses annamites.

“Nos Soeurs indigènes du Carmel de Hué, sont, écrit-elle à une supérieure d'Europe, de fort bonnes Carmélites. S'il est vrai que le caractère propre du contemplatif est d'être détaché du monde pour vivre uni à Dieu, nos Soeurs annamites paraissent naturellement plus disposées à cette vie que ne le sont, en général, les Européennes. Elles ignorent tout le monde et n'en veulent rien savoir. Leur seul bonheur est d'être assises aux pieds du divin Maître; elles y passeraient volontiers leur vie entière.

“Que disent-elles à Notre-Seigneur ? Sans doute ce que nous lui disons nous-mêmes, en termes plus simples, mais non pas avec moins d'amour. Et Notre-Seigneur leur dit ce qu'il nous dit à nous. Et le jour où il voudra donner à une de ces âmes des grâces d'oraison, nous aurons des mystiques et des saintes annamites, qui parleront le langage de notre mère Sainte Thérèse, car le Saint-Esprit est le même partout.

“...Un Carmel dirigé par une sainte Annamite serait un Carmel plus pauvre que tous les Carmels d'Europe. Les pénitences y seraient sûrement plus rigoureuses. La nourriture pourrait effrayer un saint Benoît Labre. Les nouvelles du monde n'y entreraient pas. Les heures d'oraison pourraient être augmentées; les récréations, les heures de conversation diminuées... Les Soeurs s'aimeraient beaucoup et Notre-Seigneur serait beaucoup aimé.”

En terminant, la Mère Prieure est d'avis pourtant qu'il y aurait quelques petits changements à faire pour permettre à la vie contemplative de se développer plus facilement. Et elle conclut par ce voeu : “Que le bon Dieu nous donne bien vite des Chartreuses, des Trappes, des monastères bénédictins, des Carmels indigènes. Rien ne peut être plus utile pour la propagation de la foi en ces pays.”

La vie contemplative n'a donc rien qui rebute les religieuses indigènes. Il faut en conséquence souhaiter que les vocations trouvent la possibilité, par des fondations nouvelles, de satisfaire leurs désirs de vie surnaturelle. Mais pour cela, il importerait, sans doute, que des facilités soient accordées à ces vocations de s'épanouir suivant les aspirations et les aptitudes des sujets. C'est pourquoi, s'il faut beaucoup de Carmels, il faut aussi des Clarisses, des Visitandines, des Dominicaines, des Bénédictines, d'autres Ordres encore, afin que, à la diversité des tempéraments, puisse correspondre la variété des caractères particuliers qu'offre le grand nombre des familles religieuses.

**DING ! DANG ! DONG !**

— M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre de France et membre de l'Académie française, après avoir étudié l'histoire de la race française en Amérique, a constaté que "partout où l'élément français s'est implanté dans le monde, au Canada, à la Louisiane, il a subsisté par l'agriculture et reculé ou disparu avec elle."

— S. G. Mgr l'Archevêque de Valence, en Espagne, a déclaré, dans un mandement, qu'aucun "bon catholique ne doit pas s'enrôler dans les "Rotary Clubs", qui dans leurs oeuvres morales ne tiennent pas compte de l'idée religieuse, et "que c'est une chose condamnable pour les individus comme pour la société que de tenter de prêcher la morale avec une doctrine naturaliste, rationaliste ou athée."

— Les Capucins de la province flamande d'Anvers, dont une maison est établie à Blenheim, Ont., ont accepté la paroisse flamande de Saint-Boniface. Le R. P. Willibrod, qui était venu au mois d'août pour la visiter, est revenu définitivement le 12 septembre. Un autre Père et un Frère convers sont attendus prochainement.

— Le R. P. Gaspard Ducharme, C. S. V., directeur de la Maison Saint-Joseph, est parti le 11 septembre pour aller prendre la direction du Juvénat de Berthierville. Il est remplacé par le R. P. J.-H. Lesage. Le R. P. Ducharme s'est dépensé pendant dix ans pour fonder et développer les importantes oeuvres de cette institution. Il vint à Makinak en 1910 et deux ans plus tard, au printemps de 1912, il établit la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, dont il fut le directeur jusqu'en août 1917. Il revint au mois d'août 1925. Pendant ces trois dernières années le R. P. Ducharme s'est beaucoup dévoué pour les "Petites Missionnaires de Saint-Joseph", communauté fondée à Otterburne le 19 septembre 1925. Il laisse au milieu de nous un souvenir durable.

— Le R. P. J.-A. Poulin, C. S. V., a été nommé l'un des aumôniers de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne le mois dernier.

— Le dimanche, 16 septembre, S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné sous-diacre dans la chapelle de la Trappe de Saint-Norbert le Rév. Frère Alphonse, O. C. R.

— La Révde Mère Dugas, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, fait présentement la visite des maisons de sa communauté dans les trois provinces des prairies.

— Le R. P. Thomas Pintal, provincial des C. SS. R., est venu visiter la Maison de Sainte-Anne des Chênes le mois dernier.

— Le 20 septembre est décédé à La Broquerie M. Charles-François-Xavier Langlais, ancien zouave pontifical. Il a été frappé par un automobile et est mort peu après. Le défunt avait fait partie du premier contingent appelé par Pie IX. Il reste encore trois autres anciens zouaves au Manitoba : M. N. Bergeron, à Saint-Boniface; M. J. Lecomte, à Winnipeg; M. F. Parent, à Saint-Jean-Baptiste. Un seul autre survit dans l'Ouest : M. F.-X. Boileau, à Edmonton.

— Le dimanche après-midi, le 16 septembre, a été béni au cimetière de la cathédrale par S. G. Mgr l'Archevêque le monument dédié à la mémoire des dix victimes de l'incendie de l'ancien collège le 25 novembre 1922. Le R. P. O. Lacouture, S. J., qui était alors préfet et qui avait sonné l'alarme, prononça une allocution de circonstance.

— Le 22 septembre S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, a remis à l'honorable Juge R. Rimmer, doyen des Juges de la Saskatchewan, et à l'honorable J. M. Uhrich, M. D., ministre de la Santé, les insignes de Chevaliers de Saint Grégoire le Grand. L'honorable Juge Turgeon a reçu le même honneur il y a quatre ans.

— S. G. Mgr Ignace Dubowski, ancien évêque de Luck, en Pologne, et évêque titulaire de Philoppopolis, a visité ce mois-ci ses compatriotes polonais du Manitoba.

— La première grand'messe a été chantée dans la chapelle de Pine Falls le 7 octobre. Cette chapelle est dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle est desservie par les prêtres de Saint-Georges.



**R. I. P.**

— R. P. Auguste Husson, O. M. I., décédé subitement à Edmonton.

— R. P. Victor Pauzé, S. J., ancien professeur au Collège de Saint-Boniface, décédé à Montréal.

— Lady Dubuc, née Anna Hénault, veuve de Sir Joseph Dubuc, décédée à Winnipeg et inhumée à Saint-Boniface.

— Mlle Elise Desmarchais, bienfaitrice du collège-séminaire de Saint-Boniface, décédé à Montréal à l'âge de 84 ans.

— M. Aristide Rocan, décédé à La Broquerie. C'était un des pionniers de la paroisse.

— M. Antoine Gauvin, imprimeur des "Cloches" pendant près de 20 ans, ancien maire de la ville et échevin pendant 34 ans, décédé à Saint-Boniface.

C.-E. Gaudette, Gérant

J.-A. Leduc, Sec.-Trés.

## La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

“ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE”

Etabli en 1906  
Autrefois à Norwood

TÉLÉPHONE 21 960

*AVIS — Nous sommes maintenant dans notre nouveau magasin, au numéro 296, rue Main*

## ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

FOURRURES, - emmagasinage, - réparations  
faites sur commande. - Nous achetons les  
fourrures brutes.

296, rue Main

Winnipeg

Téléphone 82 670

## A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur  
:: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

200 ave Provencher

Saint-Boniface, Man.

Etabli 1911

TÉLÉPHONE 28 291

## J.-A. HEBERT

ASSURANCES — PLACEMENTS

201, Bank of Commerce Chambers

389, RUE MAIN

WINNIPEG

## Fourrures



Les nombreuses années d'expérience et le succès que nous rencontrons dans la confection des fourrures est une preuve évidente de l'entière satisfaction que reçoivent nos clients. Une visite de votre part sera hautement appréciée. Au besoin je pourrai aller voir les personnes de la campagne dans un rayon de 75 milles de la ville.

## Charles LANTHIER

Téléphone : 88 533

191, avenue Portage, Est

WINNIPEG

## THE WESTERN PAINT Co., Ltd.

Seule maison strictement canadienne-française

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb.

Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121, RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

## Maison-Chapelle

Saint-Boniface, Man.

JARDIN DE L'ENFANCE "LANGEVIN"

Pour garçons de 5 à 12 ans.

## The Winnipeg Trustee Company of Canada

W.-H. CROSS - - - *Président*  
H. CHEVRIER - - - *Vice-Président*  
M. J.-A.-M. DE LA GICLAIS, *Directeur-Gérant*

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

## J. L. GUAY

**Entrepreneur général**

*En construction* : maison des gardes-malades de Saint-Boniface  
Couvent des Filles de la Croix de Saint-Adolphe, Man.  
Hôpital des Soeurs de la Charité et Jardin  
de l'Enfance de Gravelbourg, Sask.

**Saint-Boniface, Man. --- Gravelbourg, Sask.**

*DEMANDEZ* : —

TÉLÉPHONE: 86 667

**M. F. ST-PIERRE**

Meubles - Carpettes - Draperies - Etc.

**J. A. BANFIELD LIMITED**

492, RUE MAIN

WINNIPEG

**PELISSIER'S**  
**"COUNTRY CLUB"**  
**SPECIAL**

**UNE BONNE BIÈRE EXTRA**

Pour livraison chez vous, téléphonez à la Brasserie

41 111

On peut se procurer "Pelissier's Country Club Special" et  
"Golden Glow Ale" dans tous les salons de bière licenciés

**PELISSIER'S LTD., WINNIPEG**

Incorporé en 1927